

Montréal, le 5 juin 2008

Madame Monique Jérôme-Forget
Ministre des Finances
Présidente du Conseil du Trésor
12, rue St-Louis, 1^{er} étage,
Québec (Québec) G1R 5L3

Objet : Projet de loi 47 intitulé : *Loi sur le transfert de valeurs mobilières et d'autres actifs financiers*

Madame la Ministre,

La présente fait suite à la lettre du 4 juin 2008 de Me Marc Sauvé, secrétaire du comité du Barreau du Québec sur les sûretés.

Le Barreau du Québec désire confirmer son appui au projet de loi 47 et l'importance qu'il attache à ce que le régime juridique envisagé par ce projet soit mis en vigueur au Québec.

L'harmonisation avec le droit en vigueur ailleurs au Canada et aux États-Unis dans ce domaine du droit commercial est importante pour le Québec.

Nous espérons que cet appui sera utile et nous vous prions de recevoir, Madame la Ministre, l'expression de nos respectueuses salutations.

Le bâtonnier du Québec,


Gérald R. Tremblay, C.M., O.Q., c.r.

/0002